

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 18 juin 2019, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent

les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-2048/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-2049/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-2050/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Nomination d'un coordonnateur aux opérations, Service des ressources matérielles;
8. Nomination d'un coordonnateur aux investissements, Service des ressources matérielles;
9. Nomination d'une direction adjointe, Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme;
10. Nomination d'une direction adjointe à la formation professionnelle;
11. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école;
12. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction d'école;
13. Proposition de bail entre Les Investissements René St-Pierre Itée et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
14. Questions diverses;
15. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR AUX OPÉRATIONS, SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Pour information

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR AUX INVESTISSEMENTS, SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Pour information

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE, CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SAINT-JÉRÔME (RCE-2051/SRH)

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant par le départ à la retraite de M^{me} Dominique Guertin, à titre de direction adjointe;

CONSIDÉRANT le concours C-2018-560;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de direction adjointe au Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme, la personne recommandée par les membres du comité de sélection qui a eu lieu le 11 juin 2019, à savoir M^{me} Julie Bélisle.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (RCE-2052/SRH)

CONSIDÉRANT le poste vacant de direction adjointe à la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT le concours C-2018-560;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de direction adjointe à la formation professionnelle, la personne recommandée par les membres du comité de sélection qui a eu lieu le 11 juin 2019, à savoir M^{me} Alexandra Fex.

Adopté

AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE (RCE-2053/SRH)

CONSIDÉRANT le concours C-2018-553;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école, la personne recommandée par les membres des comités de sélection qui ont eu lieu le 2 avril et le 17 juin 2019, à savoir M^{me} Stéphanie Demers.

Adopté

AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLE (RCE-2054/SRH)

CONSIDÉRANT le concours C-2018-554;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour des postes de direction d'école, la personne recommandée par les membres des comités de sélection qui ont eu lieu le 28 mai et le 17 juin 2019, à savoir M^{me} Mélanie Villeneuve.

Adopté

PROPOSITION DE BAIL ENTRE LES INVESTISSEMENTS RENÉ ST-PIERRE LTÉE ET LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-2055/SRM)

CONSIDÉRANT la proposition du bail entre la compagnie Les Investissements René St-Pierre Ltée et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) pour l'utilisation de locaux, d'un terrain de pratique et de stationnement, dont l'emplacement principal est situé au 3055, boulevard Queen Victoria et l'espace extérieur de pratique est situé au 2365, boulevard Queen Victoria à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire met à la disposition des élèves et des enseignants suffisamment d'espaces de stationnement pour les accueillir;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement permet d'offrir un excellent environnement d'apprentissage à ses élèves;

Il est PROPOSÉ par M. Martin Reid, commissaire :

- A) D'autoriser le bail en considération d'un loyer mensuel de base de 4 000 \$ pour une durée initiale de trois ans débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 juillet 2022. Le bail se renouvellera pour une période additionnelle d'une année à son terme.
- B) D'autoriser le président et la directrice générale à signer le bail.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-2056/SSGC)

M^{me} Annie Taillon, commissaire-parent, PROPOSE la levée de la séance. Il est 18 h 45.

Adopté

Président

Secrétaire